

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3738>



Avancement d'échelon 2010-2011

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Certifiés -



Date de mise en ligne : mercredi 5 janvier 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La Commission Paritaire Académique (Certifiés et Adjointes d'Enseignement) a lieu le 25 janvier 2010.

Vous trouverez ci-joint la fiche syndicale à envoyer à la section académique du SNES (6 allée Cardinal de Givry, 21000 DIJON) pour que les commissaires paritaires du SNES puissent vérifier les documents rectoraux. Les notes prises en compte sont celles attribuées durant l'année scolaire 2010-2011.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

fiche syndicale

changement d'échelon

Les syndiqués seront informés individuellement par mail ou par courrier, à la suite de la commission.

Comment fonctionnent les changements d'échelon ?

Le document ci-dessous essaie de vous l'expliquer. N'hésitez pas à prendre contact avec la section académique du SNES.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Comment fonctionne le changement d'échelon ?

A la Commission Paritaire Académique des certifiés, le SNES-FSU a 11 sièges, le SNALC 1, l'UNSA 3, FO 2, le SGEN 2.

